

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE IVOIRE ARC-EN-CIEL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO-IVOIRE EN FACE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ST AMBROISE DU JUBILÉ, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE IVOIRE ARC-EN-CIEL »

Objet : La société a pour objet en Cote d'Ivoire et à l'Etranger:

- REHABILITATION, CONSTRUCTION, FOURNITURE D'EQUIPEMENT, MATERIELS SPORTIF, MATERIELS SCOLAIRE, SECONDAIRES ET UNIVERSITAIRES, REHABILITATION ET CONFECTION DE COMPLEXE SPORTIF.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO-IVOIRE EN FACE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ST AMBROISE DU JUBILÉ, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M GANHI GNRIMANDIA TANGUY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07432 du 09/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54199/GTCA/RC/2024 du 09/09/2024

